



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Office de conciliation en matière
de conflits collectifs de travail OCCT
Kantonale Einigungsstelle
für kollektive Arbeitsstreitigkeiten ESKA

Bd de Pérolles 24, 1705 Fribourg

T +41 26 305 96 00, F +41 26 305 95 99

Aux médias accrédités
par la Chancellerie

Fribourg, le 17 octobre 2011

Communiqué de presse

Personnel forestier : les discussions pour la mise en place d'une CCT ont repris

L'Office de conciliation en matière de conflits collectifs de travail, sous l'égide de son nouveau président ad interim Michel Pittet, a réuni le 6 octobre le syndicat du personnel forestier, branche du syndicat Syna, et l'Association romande des entrepreneurs forestiers (AREF) pour reprendre la négociation d'une convention collective de travail. Les parties ont décidé de se réunir prochainement pour poursuivre la mise en place d'une convention collective de travail.

Au terme de la rencontre du 6 octobre, le processus de négociation est relancé et les parties ont accepté de se réunir à nouveau. L'ancien Conseiller d'Etat Michel Pittet, qui a repris la présidence ad interim de l'Office à la suite de la démission de Marius Cottier, entend ainsi trouver une issue favorable à cette affaire.

Le différend oppose l'AREF et Syna depuis octobre 2010, date à laquelle les deux parties ont cessé les négociations. Syna avait alors déposé une requête auprès de l'Office de conciliation.

Contact

Michel Pittet, Président ad interim de l'OCCT, M +41 79 638 34 77